



CSE du 15 novembre 2018

Déclaration FSU

L'ordre du jour, nous amène aujourd'hui à étudier un certain nombre de textes réglementaires présentés pour la DGEFP. Ces décrets doivent préciser la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » publiée le 5 septembre dernier. Cette loi modifie en profondeur le paysage de la formation professionnelle, son pilotage, l'organisation de son financement ainsi que le rôle et la place des partenaires sociaux.

Elle aura sans nul doute un fort impact sur les modalités de formation et notamment sur l'apprentissage dont la loi apporte des modifications majeures... Pour la FSU, cette loi s'apparente à une entreprise de destruction de la Formation Professionnelle. Le gouvernement a choisi de faire table rase de l'existant et de reconstruire l'ensemble du système sur un modèle ultra libéral, qui accroît la mise en concurrence des organismes et des modalités de formation.

Cette réforme va mettre sous tension l'ensemble des acteurs de la formation. Avec la dérégulation de l'offre de formation et le financement aux contrats, la concurrence va se développer entre formation professionnelle initiale sous statut scolaire, apprentissage développé au sein de l'éducation nationale et apprentissage développé maintenant directement par les branches professionnelles.

Les perdants de cette politique seront les personnels de l'ensemble des organismes de formation mais aussi les usagers et notamment les jeunes peu ou pas qualifiés. Cette réforme va creuser encore plus les inégalités d'accès à la formation, les inégalités territoriales et sociales.

Elle n'améliorera pas la qualité de la formation, on le voit aujourd'hui par exemple à travers le décret qui assouplit, encore une fois, les conditions exigées pour être maître d'apprentissage alors qu'il faudrait plutôt renforcer leur formation, la financer et permettre qu'elle soit enfin reconnue ... Cette réforme permet une reprise en main par l'Etat des fonds de la formation professionnelle et organise l'exclusion des partenaires sociaux des dispositifs de décisions. Elle permet aussi de compenser le manque d'investissement passé et futur de l'éducation nationale dans la formation des jeunes. Et oui, car si aujourd'hui, des centaines de milliers de jeunes sont sans emploi et sans formation, c'est bien de la responsabilité des politiques mises en place depuis plus de dix ans. Les suppressions de postes programmées dans l'éducation pour la rentrée prochaine et les réformes imposées aux lycées et aux lycées professionnels renouent avec ces politiques et entérinent l'abandon de l'objectif d'élévation du niveau de qualification pour tous les jeunes. Les conséquences, on les connaît déjà pour les avoir déjà vécues, creusement des inégalités scolaires et à terme augmentation des sorties sans qualification pour des centaines de milliers de jeunes qui rejoindront les dispositifs de la formation professionnelle continue.

La FSU continuera à rappeler l'importance d'une formation initiale de qualité pour tous les jeunes et contrairement à ce qui est encore fait aujourd'hui, la nécessité d'investir davantage dans l'éducation et la formation des jeunes.